



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 21 mai 2026

Assainissement :

Les démarches préliminaires à la **rénovation de la station des eaux usées** de la commune se poursuivent.

Des devis ont été demandés pour le **curage et l'épandage des boues** issues des lagunes (2 600 m³) en amont du début des travaux.

C'est la *CUMA (Coopérative d'utilisation des matériels agricoles) de l'Abergement de Clémenciat* qui a été retenue pour un montant de 13,60 € HT par m³ de boue, nettoyage des voiries compris.

Le marché public de **consultation des entreprises** susceptibles de réaliser les travaux de construction de la station d'épuration a été clôturé le 19 mai 2026. Cinq entreprises ont répondu, l'analyse des différentes offres est en cours.

BUCOPA :

Le **conseil d'installation du BUCOPA** (Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain) a eu lieu le mercredi 20 mai 2026 à Chazey-sur-Ain avec pour ordre du jour l'élection du (ou de la) président-e, la détermination du nombre de vice-présidents et de membres du bureau et l'élection de ceux-ci. Le conseil syndical est, quant à lui, constitué de quatre-vingt-deux délégués et d'autant de suppléants.

Monsieur Alexandre NANCHI a été reconduit dans sa fonction de président du Syndicat. Huit vice-présidents et huit membres du bureau ont également été élus.

Composition du conseil syndical et du bureau :

<https://www.bucopa.fr/le-syndicat-mixte-bucopa/fonctionnement-du-syndicat-mixte/> .

CCPA (Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain) :

Un **conseil communautaire** a eu lieu le 07 mai 2026 avec pour ordre du jour, entre autres, la création des commissions consultatives thématiques (Mobilités, Économie-Commerce, Agriculture, Finances...). Les délégués communautaires de la commune peuvent se proposer pour être membre de ces commissions.

Documents relatifs aux conseils communautaires : <https://cc-plainedelain.fr/la-ccpa/le-fonctionnement-democratique/les-conseils-communautaires/>

Location de l'appartement libre dans le bâtiment abritant la Mairie :

Cet appartement sera libre fin mai. Il a été attribué, selon l'ordre d'arrivée des demandes au secrétariat de mairie, à Mme GROYER Laurine et M. PARE Romain.

Campagne de piégeage des frelons asiatiques :

La **campagne de piégeage de printemps** s'achève, ce qui permet d'établir le bilan de cette action. Cette campagne a pour but de piéger les reines fondatrices à la sortie de l'hiver avant que celles-ci ne construisent les nids primaires.



Nid primaire de frelon asiatique

Neuf pièges homologués ont été suivis ce printemps, quatre sont la propriété de la commune et cinq avaient été achetés par des particuliers. La campagne s'est étalée sur deux à trois mois suivant les cas, de fin février à fin mai.

Trente-sept frelons ont été capturés et éliminés, dont près de la moitié au Gaillard.

En 2025, quarante-six frelons asiatiques avaient été attrapés et détruits dans les six pièges suivis sur la commune. Deux nids secondaires ont également été détruits (aux Cordelières et à l'Armont).

Malheureusement, une partie seulement de ces dangereux prédateurs des abeilles a été piégée.

Il faut maintenant ouvrir les yeux pour trouver les nids primaires que les rescapées auront créés. On trouve ceux-ci sous les auvents, avant-toits, toits, etc. La reine et les ouvrières issues du nid primaire créeront par la suite un nid secondaire beaucoup plus gros dans lequel la fondatrice passera désormais tout son temps à pondre. De nouvelles reines fondatrices et des mâles naitront de ces nids qui seront abandonnés à l'approche de l'hiver avec la mort des ouvrières. Les reines fécondées chercheront des cachettes pour passer l'hiver et démarrer ensuite un nouveau cycle annuel.

Concernant la destruction des nids de frelons asiatiques, pas de changement, il faut faire les déclarations de nids sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr.

Une fois le signalement réalisé, une personne est mandatée pour détruire le nid gratuitement sous réserve du non-épuisement de l'enveloppe financière allouée à cet effet.

Voir les articles dédiés sur le site de la commune, rubrique *Environnement*, sous-rubrique *Animaux et plantes dits "nuisibles"*.

Agenda :

→ **Dimanche 7 juin** : exercice incendie du *SLIS* (Service local d'incendie et de secours) de Faramans.

→ **Samedi 27 juin** : traditionnelle kermesse du *Sou des écoles*.